



**Union des
Syndicats de la
Métallurgie du
Puy de Dôme**

Réunion de l'USM FO 63 Du Vendredi 12 Juin 2020 À l'U.D.F.O.63

Activités de l'USM FO 63 : votre USM sera présente à la visio-conférence organisé par l'UIMM ; celle-ci portera sur les 3 points suivants :

1. Retour sur l'activité de la Métallurgie en Auvergne depuis la crise COVID19 / Echanges
2. Présentation du Manifeste de proposition des partenaires sociaux sur la préservation de l'emploi et des compétences dans l'industrie / Echanges
3. Perspectives pour la branche Métallurgie en Auvergne

Il est demandé de faire remonter aux membres de notre bureau les situations exactes des entreprises, ainsi que les points particuliers qui vous apparaissent comme étant important de débattre ou urgent d'informer les représentants régionaux du syndicat patronal de la métallurgie, l'UIMM. Et ceci même après les débats et réunions avec l'UIMM car nous sommes sûr que l'ensemble des problématiques rencontrés dans les entreprises auront diverses ricochets sur le temps de la crise économique qui désormais s'avance à grand pas.

Congrès Fédéral : nous vous rappelons que le XXIII^{ème} congrès Fédéral a été reporté par notre Fédération suite à la pandémie du Covid-19 ; Il aura lieu le mercredi 8, jeudi 9 et vendredi 10 octobre à NICE Acropolis-palais des congrès. Pensez pour votre participation à transmettre le dossier d'inscription avec l'ensemble des informations d'usage directement à la Fédération, votre USM sera présent pour cet évènement majeur de la vie de la Fédération FO Métaux.

Groupe REXIAA :

FO ISSOIRE AVIATION : l'ensemble de l'activité est aujourd'hui totalement repartie sur les programmations d'avant la crise Covid-19. Par contre la visibilité est encore à court terme car, les donneurs d'ordres dans leur ensemble n'ont pas encore communiqué les orientations choisies. L'entreprise pour l'instant, possède un volume de charge de production qui est assuré jusqu'en septembre grâce à la période des congés qui sauvegarde ainsi une activité correcte. Pour le reste de la fin de l'année des contacts clientèle ont été pris, déjà différents donneurs d'ordres sont en visite sur le site et des négociations sont en cours ; soit pour confirmer les volumes des commandes soit pour de nouvelles programmations. Ce qui rassure les salariés de la société inquiets depuis cette crise sanitaire qui engendre un peu partout de vive inquiétude du fait des impacts économique.

Il apparait que malgré une baisse de charge le site pourrait avoir encore assez d'activité sur les deux derniers trimestres pour éviter possiblement un plan de chômage partiel et même petit à petit de remonter au niveau initial. FOIA reste cependant très vigilant puisque un PSE aurait eu lieu sur l'un des sites du groupe REXIAA, l'organisation syndicale a déjà refusé d'ailleurs, d'être signataire d'un pseudo accord proposé par la direction consistant à revoir à la baisse la rémunération des cadres en forfait jour. De 100% à 84% pour des questions « d'équité » selon elle, à FOIA personne n'est dupe; d'autant plus que les plans d'aide en trésorerie sont prévus par le gouvernement. Pour FOIA il n'y aura pas de casse ou de retraits sociaux sur le dos des salariés pour des raisons et des théories plus que fumeuses.

FO AIRTM : la situation économique sur ce site est jusqu'à présent relativement correcte au regard des effets de la crise sanitaire. Mais selon la direction de cette société qui s'est encore exprimé très récemment sur le sujet, l'activité serait assurée durant le reste de l'année. Rappelons que la société AIRTM à une charge de travail qui lui est propre, et exécute aussi pour la société ISSOIRE AVIATION et REX Composite certains programmes de production ; ce qui donne à l'heure actuelle une certaine sécurité d'emploi pour le personnel.

L'organisation syndicale FO reste toutefois prudente et vigilante car les impacts autour du monde de l'aéronautique est assez houleux pour avoir quelques craintes. D'autant plus que le personnel exprime des inquiétudes, car des bruits et rumeurs venant probablement d'un probable PSE sur le site industriel de « Jai » rattaché à la société mère REX

Composite leurs et parvenus d'où une angoisse légitime. FO AIRTM se renseignera et agira lors des prochains CSE pour connaître les précisions de la direction sur la société mère ou le groupe REXIAA.

REX Composite : certains salariés et délégués du personnel de cette société nous ont alertés sur un PSE sur le site de « Jai » près de Marignane, qui a touché environ une vingtaine de personnes. De plus leurs inquiétudes se sont amplifiées depuis qu'ils forment des salariés, sur un type de production qui devrait être délocalisé sous peu sur un second site de la société au Portugal. Ces deux faits ont soulevés un certain nombre de réactions angoissés pour les salariés, d'autant plus qu'ils sont survenus durant la crise sanitaire avec les effets et conséquences économique que l'on connaît.

Le PDG du groupe REXIAA a rappelé dernièrement deux autres faits qui selon lui ont été oublié de tous. Le site de Marignane était en fin de vie puisque la production après l'acquisition auprès d'AIRBUS de cette société, était déclinante jusqu'à extinction total du contrat quant au loyer des lieux d'activité, il est devenu exorbitant depuis peu selon le calendrier du transfert de charge ; 32000 € au bas mot. Pour la direction il était impossible de sauvegarder le site face à un tel déficit à la fois en termes de production qu'en heure financière. Cette situation a été constatée et programmé bien avant la crise Covid-19. Quant au site du Portugal il est en relation direct avec la contractualisation des commandes d'AIRBUS à la société mère REX Composite à Issoire. Selon celle-ci, une partie doit être selon la volonté du donneur d'ordre s'effectuée dans ce pays et le reste à Issoire. Il s'agirait donc d'après la direction que d'une méprise sur la portée réelle des faits.

FORCE OUVRIERE a pu organiser à l'ULFO d'Issoire une réunion avec les différentes organisations syndicales du groupe ainsi que de quelques salariés des différents sites de production qui ont bien voulu y assister. Il apparaît qu'effectivement le PSE a bien eu lieu, est qu'il était prévu depuis plusieurs mois. Ce contrat, qui plus est, porte bien effectivement sur une séparation de la production afin d'obtenir une réactivité, portant sur les spécialisations et la complémentarité des métiers nécessaire à la réalisation des tâches. Toutefois notre organisation syndicale reste vigilante car les commandes sont, apparemment confirmées jusqu'à la fin de l'année mais avec quelques baisses de charges qui pour nous reste inquiétante car les conséquences de la crise Covid-19 ne se sont pas encore toutes faites connaître.

FO CONSTELLIUM Issoire : Après la crise sanitaire, la crise économique... La situation de l'entreprise reste tendue, puisque la direction du site vient de demander une prolongation de l'activité partielle, jusqu'au 31 Décembre auprès de la DIRECTE. Cette demande se justifie par une baisse des commandes de 40% et de 45% du chiffre d'affaires en moins, liée entre autre à la baisse de l'activité dans le secteur aéronautique. Le syndicat FO de l'entreprise, en syndicat responsable, a rendu un avis favorable. FO n'a pas l'habitude de se prononcer en faveur des mesures destinées à vider les caisses de l'Etat. En effet, la mesure d'indemnisation des salariés en chômage partiel, aura quoi qu'il arrive un impact économique pour le pays. Et la question sur le remboursement de la dette que cela va générer se posera inévitablement. Mais pour FO, la priorité est la protection des salariés, et dans le contexte actuel, la préservation des emplois.

Seul petit rayon de soleil pour l'avenir, l'annonce, le 09 Juin du plan de soutien au secteur aéronautique par l'Etat. Même si Constellium n'est pas directement concerné par ce plan de mesure, et qu'aucune annonce n'a encore été faite par les acteurs du secteur, l'entreprise devrait par cascade retrouver un peu plus de visibilité. Dans ce contexte difficile, le syndicat FO de l'entreprise continue à œuvrer quotidiennement dans l'intérêt des salariés, en étant force de proposition tant sur les revendications auprès de la direction, que sur la protection des œuvres sociales du CSE. Dernièrement, le syndicat a obtenu de la direction, le versement de la participation au titre de l'année 2019 avant l'été, et non en fin d'année comme lui laisser la possibilité les décrets du gouvernement.

FO Société Nouvelle Auvergne Aéronautique groupe : Pendant le dernier CSE du mois de mai il a été finalisé toutes les dernières consignes relatives à la crise sanitaire portant sur le « Covid-19 », ce risque est désormais inscrit dans le document unique. Toutefois et malgré l'impact économique et une baisse sur le chiffre d'affaires prévisionnel pour le prochain exercice, une organisation a pu s'effectuer au sein de l'entreprise afin de pouvoir rapidement faire face.

En effet dans l'attente de nouvelle prévision émanant de nos donneurs d'ordres, la direction a mis en place avec des personnes de l'atelier un travail sur la gestion des flux et une nouvelle organisation des différentes productions. Il apparait pour la direction que pour notre société l'augmentation des volumes production ainsi que l'accroissement du carnet de commande s'effectuera très probablement sur le restant de l'année 2020. Durant les mois à venir les contacts et relations clientèle se feront bien plus clairs sur le type de marché économique ou de reprise d'activité industrielle prévu, avec des précisions sur les orientations décidées par les donneurs d'ordres.

Informations diverses : toutes nos permanences et réunions sont transférées au siège social de l'USM à l'UDFO 63.

Communiqué : le plan gouvernemental de relance économique pour l'aéronautique ainsi que celui de l'automobile est enfin connu. Il est dommage à la lecture de ceux-ci que l'on puisse s'apercevoir qu'il est assez imprécis sur l'ensemble des points suivants : si les chiffres paraissent conséquents, au regard des besoins pour la préservation des enjeux et surtout de la préservation de l'emploi il semble du coup très modestes pour une telle crise économique. Apparemment et de plus, il concerne surtout les grands groupe industriels, sans évoqué réellement toutes les petites structures qui travaillent en parallèle ou en sous-traitance. Les plans de relance sont prévus qui plus est pour une durée limitée, comme si la crise et ces effets n'auraient quant à eux, qu'une durée visiblement définie.

Quand est-il des petits artisans qui constituent là aussi de nombreuses activités professionnelles et/ou commerciales. Comme par exemple les petits garages ou concessionnaires automobile qui seraient les grands oubliés de ces plans, et ceci malgré les dénégations du gouvernement. Combien de PME ou de PMI ou d'artisan de tous les secteurs de la métallurgie son déjà dans le rouge ? Que représentent-ils en termes d'emplois menacés ? Quelles sont les listes des PSE sur toutes la France durant les mois à venir ? Quel est le secteur métallurgique le plus touché ? Et surtout sur la durée et donc les effets à long termes ? D'autres questions s'ajoutent à celles-ci est reste pour l'instant sans réponse.

Expliquer un plan sans désigner l'ensemble des problématiques et les contours de la crise s'est masquer la réalité et ces véritables effets afin de limiter la vision des salariés et de flouter les besoins; voir, faire croire de l'efficacité de ces plans et/ou de la capacité de réaction du gouvernement. Alors que les moyens engagés s'ils sont, il est vrai mieux que rien, ils sont tout de même loin des faits et conséquences économique constatés. Nous sommes pour une véritable politique de soutien pour le bien de nos entreprises et de nos emplois pour une véritable relance économique par le gouvernement, et non pas le soutien d'une relance politique véritablement aux détriments de nos entreprises et de nos emplois pour le bien du gouvernement.

Les actionnaires, la finance et le grand capital sur toutes ces formes doivent cédés le pas aux besoins de la nation et du citoyen salarié qui payent toutes les factures : plans économique, restructurations, réformes, chômages, maladie, plans sociaux, dettes, licenciements, etc... . Les partenaires sociaux auraient dû être consultés sur ces questions d'ordre nationale, afin d'avoir un véritable plan de sauvegarde des emplois et de l'économie. Celle-ci nous regarde autant que ceux-ci, si ce n'est plus ; FORCE OUVRIERE saura se faire entendre et sera une fois de plus force de proposition comme à son habitude.



La prochaine réunion de l'U.S.M.F.O.63 s'effectuera aux horaires habituels de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, le vendredi 10 juillet 2020.

**38 Rue Raynaud 63000 CLERMONT FERRAND Tel: 04 73 92 30 33
Contact USM : usmfo63@gmail.com Facebook : USM FO 63**